



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

DOP: 1010#BA0AEL

1. Code d'identification unique du produit type:

1010#BA0AEL

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:

Prima - revêtement de sol - moquette suiv. EN 1307

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

Pour une utilisation comme revêtement de sol dans les bâtiments (voir EN 14041) selon les spécifications du fabricant.

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

BALTA Industries N.V. - Wakkensteenweg 2 - B - 8710 Sint Baafs-Vijve



5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:

Système 4

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

cwft (Tab. 2 EN 14041)
Organisme notifié

pas nécessaire
Certificat de constance des performances

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:

pas applicable

9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu		EN 14041 :2004/AC:2006
Teneur en pentachlorophénol		EN 14041 :2004/AC:2006
Émissions de formaldéhyde		EN 14041 :2004/AC:2006
Résistance au glissement		EN 14041 :2004/AC:2006
Comportement électrique (dissipatif)	NPD	EN 14041 :2004/AC:2006
Comportement électrique (conducteur)	NPD	EN 14041 :2004/AC:2006
Comportement électrique (antistatique)		EN 14041 :2004/AC:2006
Conductivité thermique [W/mK]	0.071	EN 14041 :2004/AC:2006
Étanchéité	NPD	EN 14041 :2004/AC:2006

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Geert Vanden Bossche, Marketing Director
(nom et fonction)

26.08.2014, Sint Baafs-Vijve
(date et lieu de délivrance)

(signature)